Ligue Régionale
Ile-de-France de Rugby

Assemblée Générale Ordinaire

Jeudi 18 Novembre 2021

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

ORGANISATION DE L'AG FINANCIÈRE

JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Quand et comment voter ?

Quand :

Depuis le mercredi 17 novembre à 9 heures et jusqu'à 30 mn après la présentation des rapports du Commissaire aux Comptes.

Comment :

En utilisant le lien se trouvant dans le mail que vous avez reçu ce mardi 16 novembre en copiant / collant votre code d'invitation unique et sécurisé.

Si vous rencontrez la moindre difficulté et pour toutes questions techniques, contactez exclusivement le support technique i-Périclès qui est disponible jusqu'à la clôture des votes uniquement par mail à l'adresse :

support@i-pericles.fr

Les résolutions à voter ?

Approuvez-vous le Rapport Financier au 30 juin 2021 présenté par le Trésorier Général ?

Approuvez-vous l'affectation du résultat financier 2020/2021 ?

Approuvez-vous les Conventions Règlementées ?

Comment poser des questions ?

Vous êtes en mode « spectateur » et de ce fait il ne vous est pas possible d'intervenir oralement.

Vos questions devront être posées par écrit via l'icône « Q. et R. » qui se trouve en bas de votre écran en mentionnant votre prénom, nom et votre club à la fin de votre question (dans le cadre de la rédaction du PV). Les questions anonymes ou avec un pseudo ne seront pas prises en compte.



FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Quand poser des questions ?

Vous pourrez poser des questions :

- **Pendant et après la présentation du Rapport Financier**
- **Pendant et après la présentation des rapports du Commissaire aux Comptes**

Pour conclure, pas de panique !

Si par mégarde ou fausse manipulation, vous veniez à vous déconnecter du webinaire, vous pourrez vous reconnecter sans problème.



Ordre du jour de cette Assemblée Générale Ordinaire « Financière »

- Ouverture de la 12ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR
- Rapport de la commission de vérification des pouvoirs
- Désignation des scrutateurs
- Lecture du rapport financier présenté par le Trésorier Général
- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes arrêtés au 30 juin 2021
- Affectation du résultat de l'exercice 2020/2021
- Approbation des conventions réglementées
- Clôture de la 12ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR